

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE
Procès-verbal du conseil municipal
Du lundi 13 septembre 2023 à 20h30**

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 13 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard SAURIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2023

PRESENTS : SAURIN Gérard ; TARIS Joël ; CELERIER Frédéric ; RIDOIN Stéphane ; BONHOMME Régis ; REGONESI Benjamin ; QUEVAL Gérard ; BONNET Nicole ; NAUDET Julie ; CHAUMARD Laetitia ; NOUGEIN Marine ; MELOTTI Marc

ONT DONNE PROCURATION : DELAGE Sandra à Nicole BONNET
BERTAUX Audric à MELOTTI Marc
PEYROUNY Sandrine à TARIS Joël
PRIGENT Jacky à RIDOIN Stéphane
ZAUZERE Maïté à NOUGEIN Marine
COUDERC Vanessa à CHAUMARD Laëtitia
GARCIA Émilie à REGONESI Benjamin

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h30.
Madame CHAUMARD Laëtitia est désignée secrétaire de séance.

1/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUILLET 2023

M. Stéphane RIDOIN indique que ce n'est pas lui qui a parlé du bicouche mais M. Joël TARIS.

M. Stéphane RIDOIN et M. Benjamin REGONESI évoquent la possibilité qu'il y ait un dictaphone lors des conseils municipaux pour une restitution optimale des échanges à retranscrire dans le PV.

Le PV sera voté avec modification à l'unanimité.

2/ DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA CITE NOUVELLE DE LA CCIVS A LA COMMUNE TRANCHE 2 ET 3

Sur ce sujet, un conseil communautaire aura lieu la semaine suivante ce conseil municipal. Importance que la CCIVS nous donne la compétence voirie.

Voix pour : Gérard SAURIN, Joël TARIS, Nicole BONNET, Sandrine PEYROUNY, Audric BERTAUX, Sandra DELAGE, Jacky PRIGENT, Régis BONHOMME, Émilie GARCIA, Vanessa COUDERC, Marc MELOTTI, Stéphane RIDOIN, Benjamin REGONESI, Marine NOUGEIN, Frédéric CELERIER, Julie NAUDET, Maïté ZAUZERE, Laëtitia CHAUMARD

1 abstention : Gérard QUEVAL

3/ MISE EN PLACE D'UNE CAUTION POUR LE PRET DE LA CHAMBRE FROIDE

Le montant de la caution s'élèverait à 200 euros.

Adopté à l'unanimité

4/ ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION TWIN-GO

Deux jeune Saint Léonais ont pour projet de faire un rallye humanitaire pour aller au Maroc. Ils ont besoin de 7500 euros et sont à la recherche de fonds pour réaliser ce rallye. M. Benjamin REGONESI propose que ce projet soit étudié par la commission finance.

6 ABSTENTIONS : Gérard QUEVAL, Benjamin REGONESI, Stéphane RIDOIN, Sandrine PEYROUNY, Jacquy PRIGENT, Emilie GARCIA

13 VOIX POUR : Gérard SAURIN; Joël TARIS; Frédéric CELERIER; Régis BONHOMME; Nicole BONNET; Julie NAUDET; Laetitia CHAUMARD; Marine NOUGEIN; Marc MELOTTI Sandra DELAGE; Audric BERTAUX ; Maïté ZAUZERE ; Vanessa COUDERC

Les 13 élus favorables pour financer ce projet proposent d'aider à hauteur de 150 euros.

5/ DECISION MODIFICATIVE N°2 - VIREMENT DE CREDIT

150 euros pour l'association TWIN-GO

6 ABSTENTIONS : Gérard QUEVAL, Benjamin REGONESI, Stéphane RIDOIN, Sandrine PEYROUNY, Jacquy PRIGENT, Emilie GARCIA

13 VOIX POUR : Gérard SAURIN ; Joël TARIS ; Frédéric CELERIER; Régis BONHOMME; Nicole BONNET; Julie NAUDET; Laetitia CHAUMARD; Marine NOUGEIN; Marc MELOTTI Sandra DELAGE; Audric BERTAUX ; Maïté ZAUZERE ; Vanessa COUDERC

6/ REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (GRDF)

Voté à l'unanimité

7/ AUTORISATION DU MAIRE DE SIGNER LES DOCUMENTS DE LA VENTE DU TERRAIN A MONSIEUR PELLETINGEAS

Le notaire demande que les élus donnent pouvoir au maire de signer les documents.

Voté à l'unanimité

8/ AMORTISSEMENT D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Tous les investissements s'amortissent en recettes ou en dépenses.

Le montant des subventions d'investissement sur l'ancien budget « assainissement » appartenant maintenant à la RDE était de 141 327.15 €. Cette somme n'a pas été ajoutée au PV de Transfer du RDE. Il faut donc l'amortir et réaliser une DM en ce sens.

Voté à l'unanimité

9/ DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS LOCAUX MUTUALISATION AVEC LE CDG 24

Le CDG demande à chaque collectivité de désigner un référent déontologue.

1 abstention : Gérard QUEVAL

10/ PLAN DEPARTEMENTAL DE LA LECTURE PUBLIQUE 2023-2028

Mme Julie NAUDET rappelle les critères pour ce plan de lecture. La bibliothèque de prêt départemental a pointé du doigt les horaires d'ouverture pour la bibliothèque de notre commune. Sur ce sujet, une réflexion sera menée avec la commission bibliothèque sur les heures d'ouverture et le service à rendre à la population. La question autour du bénévole est remise au débat.

Voté à l'unanimité

11/ MOTION SUR LA FERMETURE DES URGENCES DE L'HOPITAL

voté à l'unanimité

12/ DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

il n'y en a pas

13/ INFORMATIONS DU MAIRE

- compte tenu de l'absence de Mme Sandrine PEYROUNY, il n'y a plus personne qui se rend aux réunions à la CCIVS lors de ces réunions. M. Stéphane RIDOIN propose de prendre le relai.

- commission de contrôle : on garde les mêmes personnes.

- Mr AYATS ne fait plus sa formation : sa demande n'est donc plus valable.

- un garage est toujours disponible à l'école.

- M Gérard SAURIN demande qu'une réunion s'organise autour de la location de la salle des fêtes et qu'une réflexion s'opère autour du prêt de cette salle aux associations. Mme Nicole BONNET organisera cette réunion.

14/ QUESTIONS DIVERSES

M. Gérard QUEVAL parle de la toiture de l'école. M. Frédéric CELERIER a questionné en commission bâtiment la raison pour laquelle il n'y avait pas eu de panneaux photovoltaïques, c'est une erreur de l'entreprise.

M. Gérard SAURIN informe que le centre de santé sera géré pour la partie bâtiment par la CCIVS et le personnel par le conseil départemental.

M. Gérard QUEVAL questionne la fermeture de l'église. Le maire a contacté les bâtiments de France pour venir regarder.

La séance est levée à 22H10

La secrétaire de séance

Laëtitia CHAUMARD